

COMPTE - RENDU

COMMISSION URBANISME du jeudi 22 mars à 18h

- PLU

finir le règlement (chacun doit faire part de ses remarques) + réunion zonage avec Urba pro.

- STEP

selon Entech pompe de relevage serait insuffisante ; Richard a fait des recherches et des pompes existent pour remonter les effluents à 130, voire 140m de hauteur. Rv mercredi 28 avec Mr Rondot avec l'entreprise qui propose ce système.

- Devis goudronnage routes :

Arboux : devis pour le radier, travaux subventionnés

Carcelade : 15400 € subventionnés

Impasse de la Peyre : 7725€

rue du Fossé : 3520€ vérifier si dans schéma assainissement, améliorer évacuation

- Calade rue des Marchands: 33 000€ (Sivom)

- Bâtiment Puech :

Estimation des Domaines : 90 000€

démolition : 16800 TTC

enduit de façade : 15000€ + goudronnage

proposition à 40.000€

- Parking de la Coste:

Etude de sol + étude béton passerelle

pré-étude : 1250€

Contacteur Delphine Mabilie

- Centre médical communal:

faire devis étage : salle d'eau/wc + coin cuisine

accès à faire par les toilettes pour monter à l'étage

- Electricité Eglise:

devis de la Paroisse de Mr Voisin de 40 000€ ; 16,000€ part de la commune

- La Croix Eglise: travaux semaine après Pâques

- Travaux du Stade: réunion de chantier le 21/03

barrières à fixer pour éviter l'avancée des voitures

cheminement + barrières dans le dossier amendes de police

- Eclairage public

diagnostic pas encore fait ; maîtrise d'ouvrage à donner au Smeg pour avancer

- Stade- extérieur:

Wc à faire par les services techniques

tournoi + 80 ans vers 10/16 juin

Convention Journet : courrier fait, il devrait débarrasser au-delà de sa superficie
Si pas fait, convention dénoncée

- Registre de déclarations sur l'urbanisme

Registre mis en place, vu avec le Garde-champêtre
contrôles en cours: Meurin à Cezas fossé ?

Bergerie à Cézas transformée apparemment en habitation
El Gouch Mur à enduire – voir Mme Volpilière pour RNU
(vu la situation, on attend)

- Terrain de boules (hors réunion)

Demande a été faite par JM Sauzet d'avoir sur le Champ des Compagnons un terrain de boules officiel de grande ampleur (au moins 800 m²), ce qui interdirait tout usage en parking (qu'il y ait des joueurs ou pas). D'autre part, le coût de tels terrains est élevé.

On pourrait proposer soit des terrains en-dessous du Diguédan, soit 100m² au Champ des Compagnons. A réfléchir...

La prochaine réunion aura pour objet la finalisation du règlement. (voir PJ pour lecture et remarques préalables)

Elle est fixée au mardi 10 avril à 9h30